



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

TÊTE CAPSULEUSE MANUELLE



MANUEL D'ISTRUCTIONS ET MAINTENUE



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

INTRODUCTION

Par cette documentation vous recevez tout renseignement nécessaire au fonctionnement et entretien de la machine.

On invite le personnel assigné à la machine à lire cette documentation avant de la mise en fonction.

L'utilisateur est tenu à maintenir la machine en conditions optimales.

La fonctionnalité de la machine est assurée à travers inspections et l'entretien, ordinaire et extraordinaire.

EN TENEZ VOUS AUX DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES DU MANUEL.

La maison constructrice demeure à votre disposition pour d'autres éclaircissements éventuels.

NOTA BENE

Les données de fabrication indiquées ci-dessus devront **TOUJOURS** être mentionnées comme références en toute communication entre client et constructeur, tantôt pour information tantôt pour ordres de pièces de rechange.

Les caractéristiques, les données et les dessins publiés ici sont et demeurent une propriété exclusive de CIRIO GERMANO & C.; modifications seront possibles sans devoir avertir au préalable.

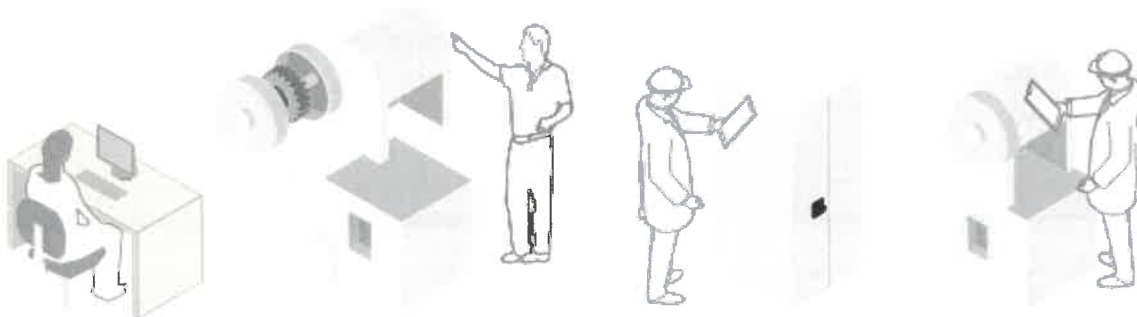
La maison constructrice décline toute responsabilité pour possibles erreurs d'impression contenues dans ce manuel ainsi que pour dommages à personnes et choses dus à l'inobservance des normes établies ici.

Tout spécialement pour dommages venant de fausses manœuvres, faute d'entretien, calamités naturelles, action de manipulation, sabotage et détérioration.

Toute pièce de la machine employée d'une façon inappropriée ou dans un milieu pas convenable **NE FAIT PAS LA MAISON CONSTRUCTRICE RESPONSABLE SOUS AUCUNE FORME.**

Au-delà de l'obligation morale d'empêcher dommages aux personnes, les normes spécifiques exigent des machines sûres; il y a en outre des motifs économiques raisonnables pour prévenir les accidents.

La sécurité doit être réalisée à partir du projet et doit concerner l'entier cycle de vie d'une machine: projet, construction, installation, réglage, fonction, entretien et mise au rebut.



Progettazione/Costruzione

Installazione

Regolazione/Funzionamento

Manutenzione

Via Pierino Testore 17- 14053 CANELLI (AT) ITALIA

www.cirio-germano.com email : commerciale@cirio-germano.com



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

DIRECTIVE MACHINES

La directive machines ou MD (Machinery Directive) est un ensemble de règles définies par l'Union Européenne qui s'adresse aux constructeurs de machines et vise à établir les impératifs essentiels pour la santé et la sécurité concernant le projet et la construction des machines, aux fins d'accroître la sûreté des produits mis sur le marché européen.

La Nouvelle Directive Machine 2006/42/CE est entrée en vigueur depuis le 29 décembre 2009.

Elle établit que les constructeurs assurent les moindres impératifs de sécurité pour les machines et les appareils distribués dans l'Union Européenne.

Les machines doivent s'adapter aux conditions fondamentales de santé et sécurité exigées

dans l'Annexe I de la Directive, en assurant par-là un moindre niveau de protection et sécurité commun pour l'entier marché européen.

Avant de mettre une nouvelle machine sur le marché, les producteurs ou leurs représentants autorisés dans la UE doivent garantir que la machine est conforme, mettre à disposition un Dossier Technique en cas d'une raisonnable requête d'une autorité, signer une "Déclaration de Conformité" et appliquer la marque CE.



Responsabilité du constructeur

Les constructeurs qui introduisent des machines sur le marché européen doivent s'adapter aux dispositions prévues de la Directive Machines.

Par "introduction sur le marché" on entend le cas aussi d'une entreprise qui fournit un équipement à elle-même pour bâtir ou modifier des machines pour son exploitation personnelle ou également l'importation de machines dans le domaine de la Communauté Européenne.

Responsabilité de l'utilisateur

Il ressortit aux utilisateurs s'assurer que les nouvelles machines achetées ont la marque CE et sont accompagnées d'une Déclaration de Conformité à la Directive.

Les machines doivent être exploitées selon les instructions du fabricant.

Les machines disponibles en service avant l'entrée en vigueur de la Directive Machine sont tenues à garantir la conformité aux règlements de la Directive sur l'Utilisation des Équipements de Travail (Directive Sociale).

Législation - Normes de référence

La Directive 2006/42/CE du 17 mai 2006 (appelée nouvelle directive machine) est accueillie et implémentée pour l'Italie par le Décret Législatif 27 janvier 2010 n° 17 (publication du 19-2-2010, Supplément ordinaire n° 36/L de la GAZETTE OFFICIELLE Section général - n° 41). Elle subroge la directive 98/37/CE du Parlement Européen (appelée directive machines) publiée dans la Gazette Officielle L 331 du 07-12-1998 qui se rapportait à toutes sortes de machines et à leur composants de sécurité mises individuellement sur le marché (et modifiant à son tour la directive 89/392/CEE du Conseil du 14 juin 1989). Cette directive a pris effet dans l'Europe entière le 29 décembre 2009.

D'autres normes appliquées lors du projet / construction et rappelées dans le manuel:

- Directive Machines 2006/42/CE
- EN/ISO 12100 Sécurité des machines Principes généraux de projet
- EN/IEC 60204-1 Sécurité des machines Équipement électrique des machines



Règles générales

- EN/IEC 13850 - Sécurité des machines Arrêts d'urgence Principes de projet
- EN/IEC 62061 - Sécurité des machines Sécurité fonctionnelle des systèmes d'actionnement et contrôle électriques, électroniques et électroniques programmables associés à la sécurité
- EN/IEC 61508 Sécurité fonctionnelle de systèmes électriques, électroniques et électroniques programmables pour applications de sécurité
- EN/ISO 13849-1 Sécurité des machines Pièces des systèmes d'actionnement liées à la sécurité

Objet de la directive

Cette directive établit les impératifs essentiels au sujet de la sécurité et de la santé publique auxquels les machines sus-dites doivent satisfaire lors de leur projet, fabrication et marche avant l'introduction sur le marché.

La directive distingue les machines en deux grandes macro-classes:

- Machines à certifier par d'Organismes Tiers
- Machines pouvant être certifiées par le producteur lui-même.

Pour les machines incluses dans l'Annexe IV de la directive, la conformité aux impératifs sus-dits est vérifiée au cours de procédés d'appréciation conduits par d'organismes spécifiques (organismes notifiés).

Pour toutes les autres il suffit de dresser et garder un dossier technique en accord avec les dispositions de l'Annexe V de la directive.

En ce cas on parle de Dossier Technique de la Construction pour les machines et de Documentation Technique Pertinente pour les quasi-machines.

Toutes les machines introduites sur le marché ou altérées après l'entrée en vigueur de la directive doivent porter sur elles la marque CE et doivent être accompagnées d'une documentation appropriée. Les produits qui ne répondent pas aux conditions requises de la directive ne peuvent pas accéder au marché commun européen et donc au marché italien non plus, qui en fait partie.



Marquage

Chaque machine doit afficher les données suivantes au moins, lisibles et indélébiles:

- nom du fabricant et son adresse
- la marque CE
- désignation de la série ou du type
- éventuel numéro de série
- l'année de construction.

Au cas où la machine serait destinée à une zone explosive, elle doit porter l'information spécifique et afficher tous les renseignements appropriés indispensables pour la sécurité.

Si un élément de la machine doit être manipulé au cours de son exploitation avec des moyens de levage, sa masse doit être affichée d'une façon lisible et indélébile elle aussi.

Machines pas comprises dans la directive

Quelques machines sont exclues du domaine d'application de cette directive, telles que:

- les navires maritimes et les moyens mobiles offshore ainsi que les machines installées à bord de ces navires et/ou moyens;
- les ascenseurs utilisés dans les puits des minières;
- moyens de transport par voie aérienne, par voie navigable ou sur réseau ferroviaire, à l'exclusion des machines installées sur ces véhicules;
- produits électriques et électroniques faisant l'objet de la directive Basse Tension (2006/95/CE), tels que:
 - appareils électroménagers destinés à l'emploi domestique
 - appareils audio et vidéo
 - moteurs électriques
 - appareils de branchement et monitoring à basse tension
 - quelques appareils électriques à haute tension, tels que:
 - transformateurs
 - appareils de branchement et commande
 - toutes les armes (pas seulement les armes à feu)
- les tracteurs agricoles et forestiers (pour les risques pas couverts dans la directive 2003/37/CE)



Principes généraux de projet

La directive identifie en tant que

- **Machines:**
 - l'ensemble, équipé ou destiné à être équipé d'un système d'actionnement autre que la force humaine ou animale elle-même, constitué de pièces ou composants, dont l'une mobile au moins, solidairement liées entre elles pour une application bien déterminée;
 - l'ensemble comme sous le point ci-dessus, auquel ne font défaut que d'éléments de jonction au lieu d'emploi ou de branchement aux sources d'énergie et de motion;
 - l'ensemble comme sous les 2 points ci-dessus, prêt pour être installé et pouvant fonctionner seul après son assemblage sur un moyen de transport ou installation dans un bâtiment ou une construction;
 - les ensembles de machines comme sous les 3 points ci-dessus, ou de quasi-machines qui, pour atteindre le même résultat, sont arrangés et actionnés en sorte d'avoir un fonctionnement solidaire;
 - l'ensemble de pièces ou de composants, dont l'une mobile au moins, solidairement jointes entre elles et destinées au levage de poids, la seule source d'énergie desquelles étant la force humaine elle-même.
- **Quasi-machines:** les ensembles qui composent à peu près une machine mais n'étant pas à même eux seuls de garantir une application bien déterminée - par exemple un système d'actionnement - destinés uniquement à être intégrés ou assemblés avec d'autres machines ou d'autre quasi-machines ou appareils pour composer une machine.



Domaine d'application

La nouvelle révision de la directive machines s'applique aux produits suivants:

- a) machines;
- b) équipements interchangeables;
- c) composantes de sécurité;
- d) accessoires de levage;
- e) chaînes, cordes et courroies dessinées et réalisées aux fins de levage comme pièces intégrantes de machines pour le levage ou d'accessoires de levage;
- f) dispositifs amovibles de transmission mécanique;
- g) quasi-machines

Signalisation

L'une des nécessités de tout lieu de travail est d'avoir avant tout un système de placards (une série de signaux qui, par la combinaison d'une forme géométrique, de couleurs et d'un symbole ou pictogramme, livrent une information déterminée, la visibilité desquels est assurée d'un éclairage suffisamment intense), qui identifie, par exemple:

- les **dangers** (signal d'avertissement): un signal qui avertit d'un risque ou danger - forme triangulaire, pictogramme noir sur fond jaune, bord noir (la couleur jaune doit couvrir 50% au moins de la surface du placard)
- les **interdictions** (signal d'interdiction): un signal qui interdit un comportement qui pourrait faire courir ou causer un danger - forme ronde, pictogramme noir sur fond blanc; bord et bande (inclinée de 45° vers le bas, de gauche à droite tout au long du symbole) rouges (la couleur rouge doit couvrir 35% au moins de la surface du placard)
- I
- les **devoirs** (signal de prescription): un signal qui prescrit un comportement déterminé - forme ronde, pictogramme blanc sur fond bleu (la couleur bleu doit couvrir 50% au moins de la surface du placard).



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

SERVICE TECHNIQUE

NOTES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

. Pour sauvegarder l'intégrité de l'utilisateur, pour éviter tout dommage à la machine il est essentiel d'avoir pris connaissance de tout le manuel d'instruction avant d'accomplir tout travail sur la machine.

. Ce manuel fait partie intégrante de la machine; il doit être gardé près de l'équipement pour une consultation facile et rapide et suivre la machine jusqu'à sa démolition (et également en cas de transfert, vente, location, bail, etc.)

INSTRUCTIONS POUR REQUÉRIR ASSISTANCE ET PIÈCES DE RECHANGE

Lors de toute requête à l'installateur de la machine mentionnez toujours le type de machine, le numéro d'identification et l'année de fabrication écrits sur la plaque, qui permettent d'identifier chaque machine et détaillez, autant que possible, la nature du problème découvert ou du défaut montré par la machine.



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Table des données techniques

Données de la machine

MODÈLE : TÊTE SERTISSEUSE 1400

NO. D'IDENTIFICATION: 18/201

ANNÉE DE FABRICATION: 2018

TENSION ÉLECTRIQUE d'alimentation : 380 VOLTS 50 Hz



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

TRANSPORT

EMBALLAGE. MANIPULATION, ENVOI ET TRANSPORT

Modalités d'envoi et transport

La machine est envoyée assurée à la palette par un boulon situé sur le bas de la palette elle-même.

Le transport de la machine peut se réaliser des façons suivantes:

- sur palette
- sans emballage
- caisse ou cage de bois.

Activités de réception et déchargement

À la réception vérifiez s'il y a des dommages visibles sur l'emballage et sur la marchandise. En ce cas, rejetez la marchandise ou écrivez sur le document de transport la note "RETRAIT SOUS RÉSERVE POUR DOMMAGES DE TRANSPORT ÉVIDENTS" Notifiez l'ennui au fournisseur et au responsable du transport dans 8 jours de la réception.



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

ATTENTION:

Pour les actions de déchargement et transport procédez comme il suit:

Employez un chariot élévateur ou transpalette appropriés au poids et dimensions de la machine et aux caractéristiques du lieu pour la manipulation.

La machine emballée doit être maintenue dans la direction conforme aux indications pourvues des pictogrammes et des écrites disponibles sur l'enveloppe extérieure de l'emballage.

Pour le déballage il faut lever la machine par une grue ou un chariot élévateur et ensuite enlever la base de bois.

Menez la machine au lieu d'installation et assurez-vous très soigneusement que la machine est stable sur le moyen de levage et manipulation.

NOTA BENE:

Considérant la hauteur de la machine il est à conseiller de l'assurer aux pelles du moyen de levage au moyen de cordes ou liens convenables.

Pour un éventuel nouvel emballage procédez dans l'ordre inverse.

La MAISON constructrice ne répond pas des dommages aux personnes ou à la machine venant de fausses manœuvres ou de manœuvres réalisées par du personnel non qualifié pour les tâches de déchargement/chargement et installation de la machine.

DÉBALLAGE

L'emballage doit être détruit comme ci-dessous:

- déchirant ou levant l'emballage de contour;
- enlevant l'éventuel bâti de bois;
- levant la machine de la palette.



CHOIX DU LIEU ET VÉRIFICATION DES CONDITIONS REQUISES POUR L'INSTALLATION

Il faut arranger la place nécessaire aux travaux à l'aide des mesures moindres qui garantissent le mouvement aisé des opérateurs.

L'emplacement doit en outre être:

- équipé d'une ligne adéquate d'alimentation d'énergie électrique;
- équipé d'une ligne adéquate d'alimentation d'air ou d'eau, où elle est prévue;
- apprêté de systèmes d'écoulement appropriés pour l'eau en cas de travaux d'entretien;
- équipé d'éventuels systèmes de retenue en cas de grandes pertes d'eau;
- suffisamment éclairé;
- au cours de sa marche, la machine refroidit la température ambiante: s'il le fallait, arranger des systèmes de ventilation pour ne pas baisser trop la température.

MISE EN PLACE

- Assurez-vous que le voltage électrique du réseau correspond à la valeur sur la plaque de la machine; faute de requêtes spéciales, la machine de série est apprêtée pour marcher avec 380 V, 50 Hz avec câble de mise à la terre.

IMPORTANT: la maison constructrice demeure déchargée de toute responsabilité pour d'éventuels dommages à personnes ou choses venant de l'absence du branchement de la ligne de terre.

- Vérifiez la direction de marche. Le carrousel central doit tourner en sens horaire pour les machines où les bouteilles entrant de gauche à droite.
- Les panneaux de protection peuvent être ôtés par le seul personnel y autorisé et seulement quand la machine est à l'arrêt.



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

- Nettoyez et lubrifiez quand la machine est à l'arrêt et l'interrupteur principal est ouvert en position "off".
- N'oubliez pas d'outils de travail et chiffons sur la machine, car ils peuvent provoquer **DOMMAGES SÉRIEUX À PERSONNES** et à la machine elle-même quand elle est en marche.
- Fermez les sûretés des portes de prévention des accidents avant de démarrer la machine.
- Les travaux pour changer la formation du paquet et pour la correspondante mise au point sont permis seulement avec **MACHINE À L'ARRÊT** et au personnel y autorisé.
- Le déchargement, l'installation et le montage doivent être faits par le seul personnel qualifié.
- Il est sévèrement interdit d'ôter ou altérer le dispositif de protection contre les accidents appliqué à la machine.

L'exploitation et l'entretien de la machine sont permis au seul personnel qualifié, physiquement et mentalement apte, pas sous l'effet de médicaments, alcool ou drogues.

ATTENTION:

- La **MAISON** constructrice ne répond pas de dommages à personnes et choses en cas de manipulation ou sabotage des protections contre les accidents dont la machine est équipée.

Il est sévèrement interdit d'introduire les mains ou objets dans les ouvertures arrangées pour le passage des bouteilles entrant et sortant dans le cycle de travail.

NE LAISSEZ PAS APPROCHER DE LA MACHINE PERSONNES ÉTRANGES AU TRAVAIL.

Quand on fait des activités d'entretien ordinaire et/ou extraordinaire sur la machine il est obligatoire d'afficher sur la machine un panneau de signalisation.

NE VOUS HABILLEZ PAS avec:

- Vêtements pouvant se prendre dans les pièces en mouvement (écharpes, foulards, montres, bagues, etc.).
- Chaussures aux semelles glissantes



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

INSTALLATION

Après avoir placé la machine dans le lieu d'installation, procédez avec:

- NIVELLEMENT
- BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE
- BRANCHEMENT PNEUMATIQUE

NIVELLEMENT

Vérifiez le nivellement correct au moyen d'une nivelle d'air. L'ajustement se réalise en vissant ou dévissant selon le cas les quatre pieds réglables situés aux coins de l'embase.

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Les travaux peuvent être réalisés par électriciens spécialisés seulement.

Les câbles d'alimentation venant du système électrique doivent être reliés à la boîte à bornes dans le panneau électrique (identifiée par R S T & TERRA).

Vérifiez que la tension et les Hz du système du réseau correspondent à la valeur sur la plaque de la machine.

Avant de mettre en marche la machine, vérifiez que la direction de rotation est correcte: si elle n'est pas correcte, ouvrez l'interrupteur général, déconnectez l'interrupteur d'alimentation du réseau, inversez les câbles des deux phases dans la boîte à bornes.

Vérifiez la rotation correcte de la machine.

BRANCHEMENT PNEUMATIQUE (selon le modèle)

Avant de réaliser tout travail, coupez la pression du réseau d'alimentation.

Réalisez le branchement à la machine par un câble avec un diamètre interne pas plus petit de 8 mm.

Vérifiez (et ajustez s'il le faut) que le régulateur de pression sur la machine est calibré pour livrer une pression pas plus grande de 6 BAR.



REGULATIONS

REGULATION FERMETURE

La capsule doit présenter une bonne adhérence avec le col de la bouteille sans avoir signes de coupe ou abrasion.

Pour obtenir une bonne adhérence, régulier la pression de travail des galets dans le suivante facon:

- A) Pour augmenter la pression des galets sur la capsule il est nécessaire enlever le carter de protection n.23 TAV.08 et déplacer en bas l'élastique noir n.6/a TAV 08.

- B) Pour diminuer la pression des galets sur la capsule déplacer en haut l'élastique noir n.6/a.

Appliquer le carter de protection n.23 TAV.08 et faire des essais de fermeture capsule et agir en conséquence jusqu'à obtenir en résultat satisfaisant.

ATTENTION !

TOUTE LES OPERATION DE REGULATION DOIVENT ETRE EFFECTUEES AVEC LA MACHINE FERMEE ET FICHE ENLEVEE DE LA PRISE DE COURANT !



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

AVVERTISSEMENTS

Pas entrer les mains ou autres objets dans l'embouquement de la tête capsuleuse situé sur carter de protection n.23 TAV.08, au moment que la tête travaille ou quand elle est en marche.

N'importe quel operation de réparation et maintenue, enlever le carter avec la machine fermée et la fiche dans la prise de courant.

contrôler que l'amenée de courant corresponde au valeur de la plaque sur le moteur.

Au moment de la fermeture de la capsule sur la bouteille effectuée manuellement, pour l'opérateur est OBLIGATOIRE SE SERVIR DE GANTS FOURREST ET LUNETTES OU ECRAN DE PROTECTION pour manoeuvrer la bouteille et se eventuelle rupture du vitre ou explosion de la bouteille.



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

MAINTENUE

Contrôler périodiquement si les galets tournent librement et si les elastiques (n.6 TAV.08) sont en bonne condition.

Chaque 100 heure de travaille, il est necessaire lubrifier et engraisser la ressort n.14 TAV.08 et la tige n.22 avec huile lubrifiante.

OPTIONAL PRE-SERTISSAGE

Contrôler périodiquement si les chevilles noir n.4 TAV.08.1 glissent librement et l'elastique n.1 TAV.08.1 est en bonne condition.



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

REPLACEMENT PARTS MECANIQUES

POUR CHANGER LA RESSORT EXÉCUTER LES SUIVANTES INSTRUCTIONS:

- DÉVISSER LE BOUCHON POUSSE CAPSULE N°24.

- DEVISSER LES VIS PLACÉS SUR LE CARTER PROTECTION RESSORT N°15.

- ENLEVER LE CARTER PROTECTION RESSORT N°15.

- ENLEVER LA BRIDE N°12-DÉFILER LE BLOC TÎGE AVEC RESSORT.

- REPLACER LA RESSORT N°14 LA ENFILER DANS LA FLANSQUE N°12 ET LA BLOQUER DANS LA PART INFÉRIEURE PAR L'ENTRETOISE EN PLASTIQUE.

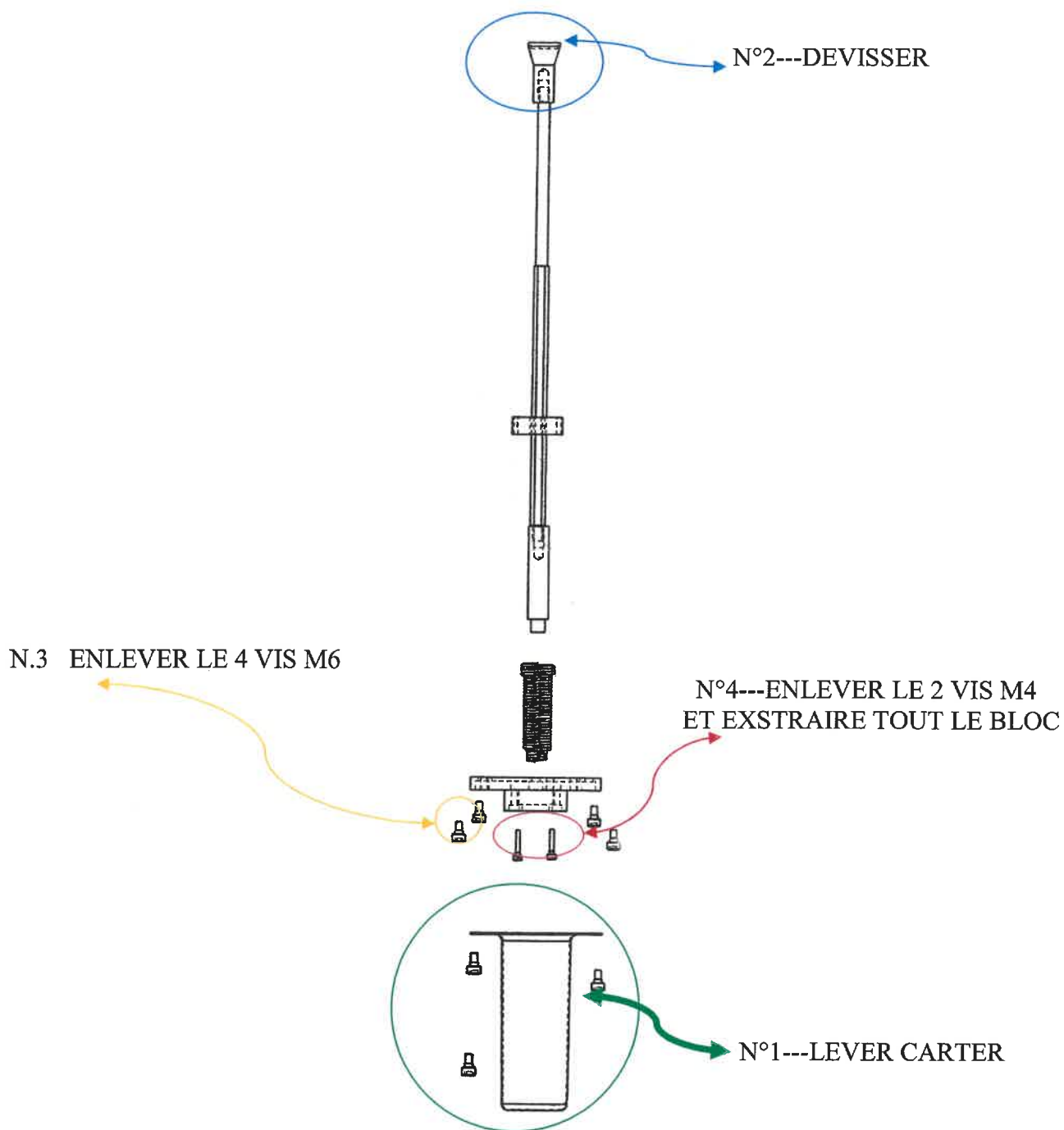
- INSERER LE BLOC TÎGE ET RESSORT DANS LA PART SUPÉRIEURE DE LA TÊTE.

- INSERER LA FLANSQUE N°12 .

- INSERER LE CARTER N°15 ET VISSER LES VIS.

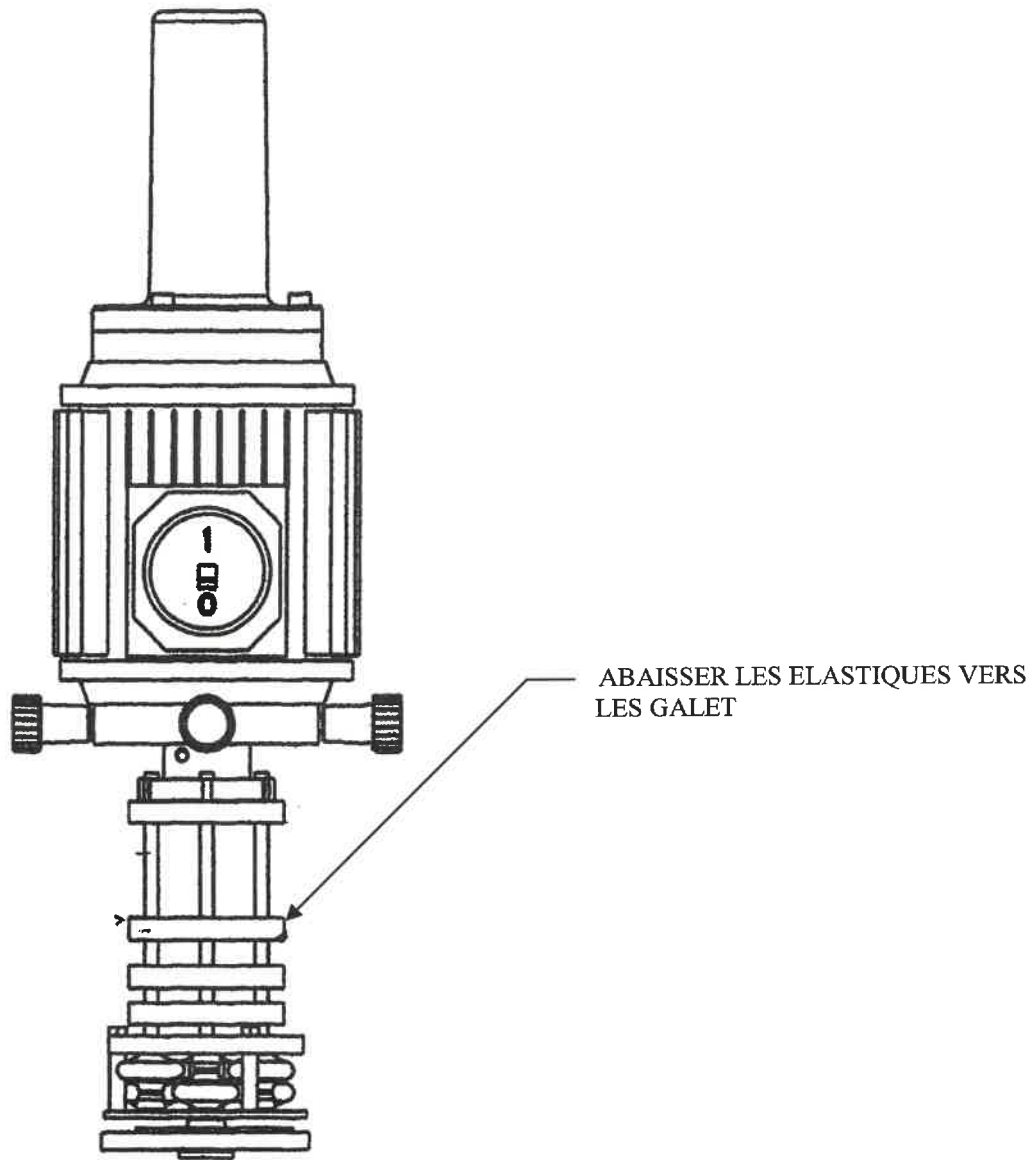


CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc





CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc



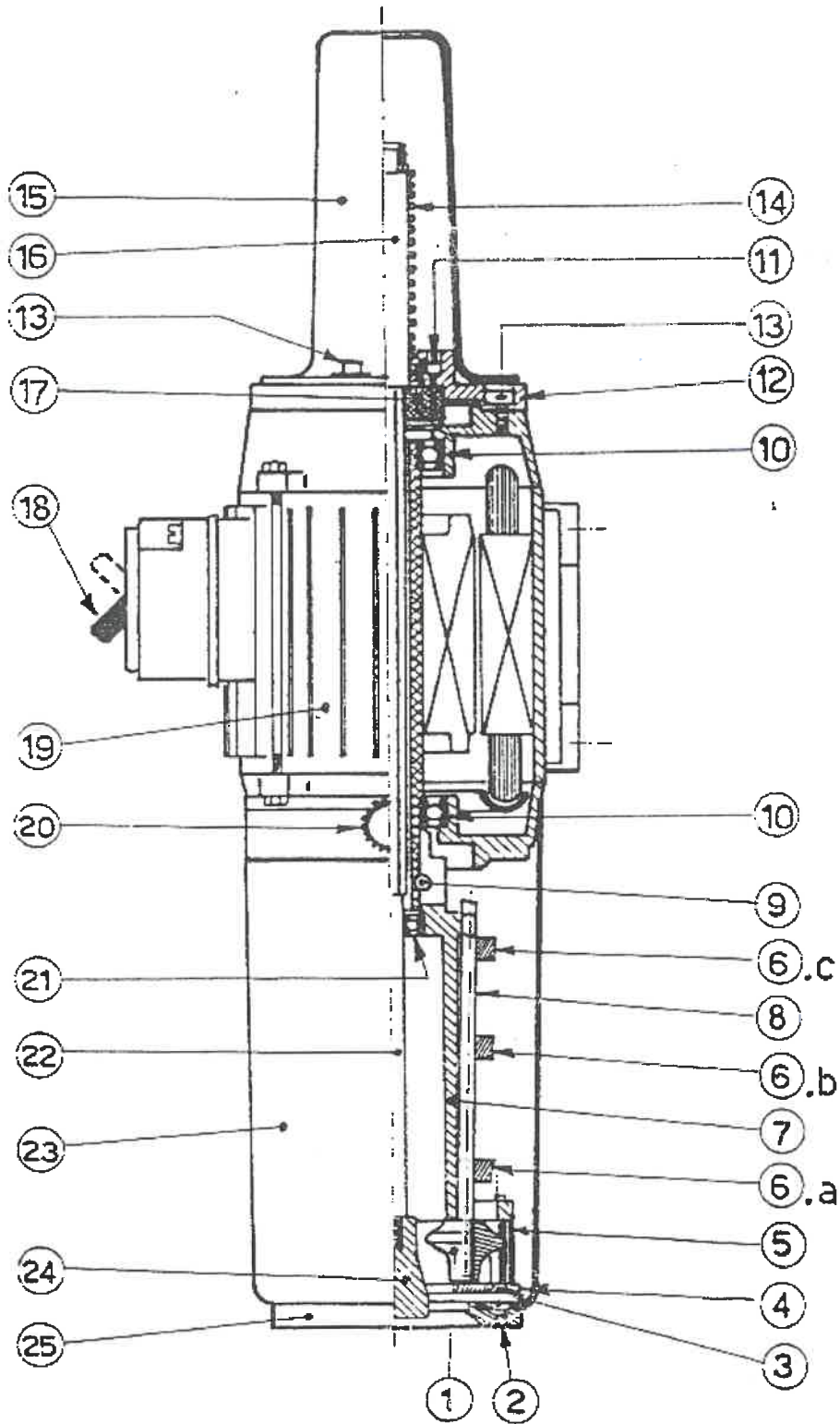
IMPORTANT!: SI LES ELASTIQUES SONT TOUT EN BAS, SUBSTITUER ILS.



N.FIG.	CODE	DESCRIPTION	Q.
1	O/Bc05	Galet rouge	6
2	VTSa5X10	Vis inox M 5x10	3
3	VTSzn5X40C	Vis zingué m 5x40	3
4	O/Bc02	Joeu inferieur fer	1
5	O/Bc03	Entrétoise	3
6	O/Bc06	Anneau elastique	3
7	O/Bc01	Mandrin	1
8	O/Bc04	Tige galet	6
9	BRUzn6X30	Vis zingué M 6x30	1
10	C6004Z	Coussinet	2
11	BRUzn4X16	Vis zingué M 4x16	2
12	O/Bb02	Joeu arrête ressort	1
13	BRUzn6X10	Vis zingué M 6x10	6
14	O/Bb06	Ressort central	1
15	O/Bb07	Carter ressort central	1
16	O/Bb04	Pivot guide ressort	1
17	O/Bb03	Arrête rotation tige central	1
18	xxx	Interrupteur	1
19	MNB34P035	Moteur	1
20	Y10	Pommeau b259/258 M8	3
21	C.629-2Z	Coussinet	1
22	O/Bb01	Tige roulant central	1
23	O/Bd01	Carter mandrin	1
24	O/Bb05	Presse capsule	1
25	O/Bd02	Anneau protecteur carter	1

TABLE 08.1 (OPTIONAL)

1	O/Fa04	Elastique	1
2	VTSa5X10	Vis inox M 5x10	6
3	O/Fa02	Anneaux fermeture	1
4	O/Fa03	Cheville	6
5	O/Fa01	Corps central	1

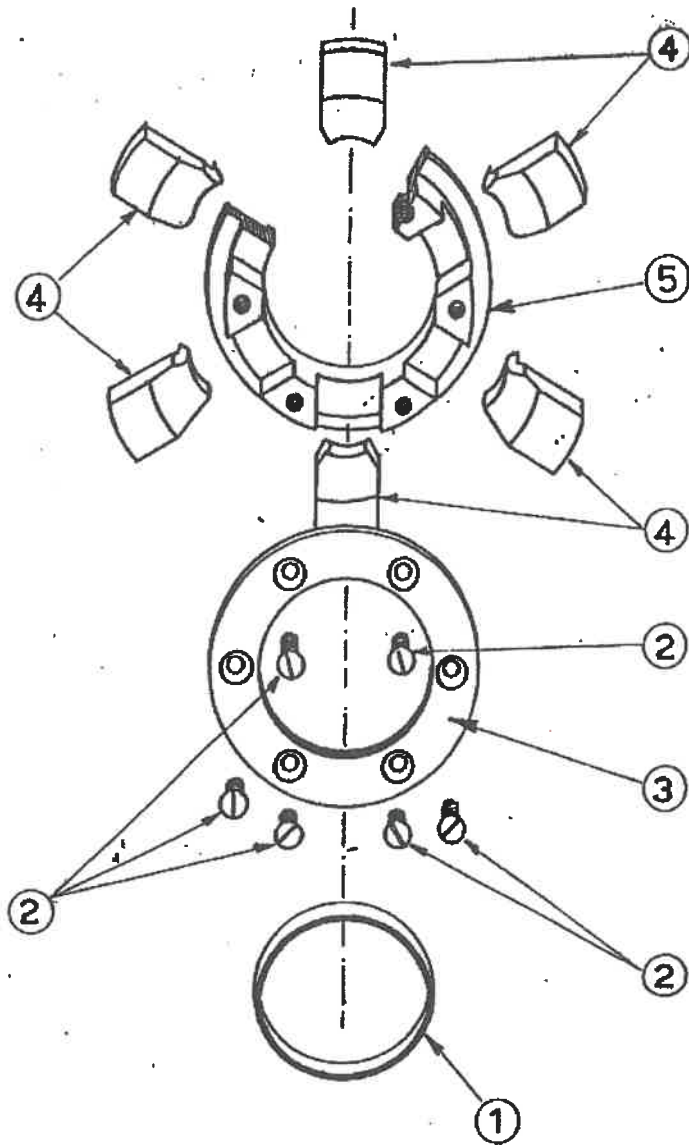


TAV. 08



CIRIO GERMANO & C. di Cirio Andrea e Silvia snc

OPTIONAL



TAV. 08.1

